

**CONCOURS DE CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS – SESSION 2021  
CONCOURS EXTERNE OUVERT AUX SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

**ATTESTATION DE L'AUTORITE DE GESTION**

Ce document est à faire compléter par votre autorité de gestion (= SDIS et non chef de centre de secours – signature obligatoire par un membre titulaire d'une délégation de signature, la délégation de signature doit être mentionnée)

**Aucun autre document ne sera accepté**

**Coordonnées de la personne ayant accès au dossier administratif de l'agent et ayant rempli ce document** (contact pour le CIG Grande Couronne en cas de besoin d'informations complémentaires) :

Nom-Prénom : ..... Fonction : .....  
N° tél : ..... Mail : .....

**Je certifie que** : Nom et Prénom du candidat :

Né(e) le : ..... à .....

a la qualité de sapeur-pompier volontaire de 1<sup>ère</sup> classe ou plus (*joindre l'arrêté de nomination*),

- a la qualité de sapeur-pompier volontaire de 2<sup>ème</sup> classe (*joindre l'arrêté de nomination*), a validé sa formation initiale reconnue comme suffisante à sa nomination sur le grade de sapeur-pompier volontaire de 1<sup>ère</sup> classe (*joindre une attestation signée du PCASDIS ou du chef de corps, certifiant la validation de formation initiale de SPV de 2<sup>ème</sup> classe reconnue comme suffisante pour une nomination au grade de 1<sup>ère</sup> classe ET une attestation signée du PCASDIS ou chef de corps certifiant la validation de la formation initiale de SPV de 2<sup>ème</sup> classe reconnue comme suffisante pour une nomination au grade de 1<sup>ère</sup> classe = avoir validé le module transverse et au moins un module spécifique dédié à l'activité exercée ou une copie de diplôme d'équipier sapeur-pompier volontaire ou un diplôme pour des fonctions opérationnelles supérieures à celles d'équipier (chef d'équipe, chef d'agrès d'engin à une équipe, chef d'agrès tout engin, chef de groupe ....). et atteste les périodes d'activités suivantes (joindre les justificatifs correspondants permettant de prouver que le candidat justifie de 3 ans au moins d'activité au plus tard à la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve, fixée le 18 novembre 2021) :*

Qualité de	S.D.I.S. (indiquer par SDIS les différentes dates d'engagement et préciser les suspensions le cas échéant)	Périodes	
		du (jour, mois, année)	au (jour, mois, année)
Sapeur-pompier volontaire			
<b>Si qualité(s) antérieure(s) dans ces catégories :</b>	<b>Employeur (s)</b>	<b>du (jour, mois, année)</b>	<b>au (jour, mois, année)</b>
Jeune sapeur-pompier			
Volontaire du service civique assurant des missions de sécurité civile			
Sapeur-pompier auxiliaire			
Militaire à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris			
Militaire du bataillon des marins-pompiers de Marseille			
Militaire des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile			

Fait à ..... Le .....

L'autorité de gestion du SPV (Chef de Groupement Ressources Humaine ou son adjoint ou le titulaire de la délégation de signature, cette mention doit être impérativement indiquée)

**(Signature et cachet obligatoires).** Préciser les nom, prénom et qualité du signataire